EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **21 décembre 2017 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt et un décembre deux mille dix sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 14 décembre 2017, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : **Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : **Manuela FERREIRA DE SOUSA à Monique BONNET, Marianne MAXIMI à Alparslan COSKUN, Christian PORTEFAIX à Philippe BOHELAY, Laurence SCHLIENGER à Patricia GUILHOT**

Excusé(e)s : **François BARRIÈRE, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**

Absent(e)s : **Anne FAUROT**

Secrétaire : **Florent NARANJO**

Monsieur Grégory BERNARD quitte la séance pendant le débat de la question n°7 et donne pouvoir à Madame Marion CANALES.
A la demande de Monsieur Alain LAFFONT pour le groupe France Insoumise, la question n°10 est scindée en deux :
- n°10 : Prise de participation dans la SCIC « Epicentre Cowork »
- n°10bis : Désignation d'un représentant de la Ville au sein de l'Assemblée Générale de la SCIC « Epicentre Cowork »

Rapport N° 53

SOUTIEN À L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE CLERMONT-FERRAND

Depuis 2010, la Ville a noué un partenariat avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand (ENSACF) en ciblant son soutien sur les 5 axes suivants :

- l'aide sociale aux étudiants : l'ENSACF accueille 40 % d'étudiants boursiers, taux le plus élevé de France, et offre ainsi la possibilité à tous de suivre un cursus de qualité en architecture ;
- les échanges internationaux : ils favorisent la mobilité et l'accueil d'étudiants chaque année, le développement de projets d'ateliers et de résidence à l'international ainsi que des liens privilégiés avec le monde hispanophone ;
- la diffusion de la culture architecturale auprès du plus grand nombre, notamment en direction du public scolaire. En 2017, un partenariat avec un centre de loisirs clermontois a permis à 40 enfants de construire des maquettes et cabanes sur le site de l'école ;
- la reconnaissance et le rayonnement de l'école, notamment à travers l'organisation de conférences ouvertes au grand public telles que celle de Eduardo Souto de Moura, architecte de la future Scène nationale, à la rentrée 2017 ;
- les recherches et l'expérimentation : par le biais de partenariats, l'ENSACF propose à ses étudiants des temps de recherche et d'exploration comme avec le collectif « pauvreté - précarité » ou le projet « Habitat du futur ».

En application de la convention triennale 2016-2018, il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer une subvention de 10 000 € au titre de l'année 2018.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 23 décembre 2017

Pour le Maire, et par délégation :
L'Adjointe déléguée à la Politique Culturelle

Isabelle LAVEST